

Une vraie enquête pour retrouver des héritiers



Photo - Le Maine Libre - Denis Lambert

LE MANS. Damien Gérard est notaire et généalogiste successoral. Sa profession lui fait parcourir le monde entier à la recherche des bénéficiaires d'héritages de personnes décédées sans testament.

Le Manceau Damien Gérard est notaire et généalogiste successoral. Un métier qui l'emmène partout dans le monde pour retrouver les bénéficiaires du patrimoine de personnes décédées sans testament.



Le Mans, 5 place Lion-Lecouteux, mardi 25 février. Damien Gérard doit effectuer un travail minutieux pour retrouver les héritiers d'une personne décédée sans avoir fait de testament. Photo - Le Maine Libre - Denis Lambert

On rêverait tous de recevoir, un jour, un appel de Damien Gérard. Imaginez, vous êtes chez vous et soudain, le téléphone sonne. Au bout du fil, le notaire manceau vous annonce : « Bonjour, vous êtes l'héritier d'un riche parent inconnu qui vient de décéder. La fortune du jour au lendemain. »

• Je suis un Père Noël qui travaille toute l'année •

« C'est l'histoire de l'héritage de l'oncle d'Amérique », s'amuse Damien Gérard. « C'est encore mieux que le loto, car là, ça vous tombe dessus du jour au

jour, c'est une blague. Car Damien Gérard est notaire et généalogiste successoral, c'est-à-dire qu'il est chargé, grâce à un travail de fourmi, de retrouver des personnes qui ont vocation à recevoir un héritage. « à leur profit, mais à leur insu », lorsqu'une personne décède. « Il arrive qu'une personne soit en maison de retraite et que personne n'aille jamais la voir. Si elle décède sans laisser de testament, le notaire chargé de liquider son patrimoine fait appel à mes services pour que je recherche des héritiers. » Commence alors un véritable travail d'enquêteur. « Nous devons retracer le parcours de vie d'une personne : où

degré, c'est-à-dire aux descendants des arrière-grands-parents. Il faut consulter les registres d'état civil des communes, aux archives, aux greffes du tribunal, mais souvent ça ne suffit pas. »

Des situations parfois cocasses

Si parfois, le dossier est relativement simple et vite réglé, « il y a des cas plus compliqués. C'est une véritable enquête policière comme on le voit dans les films. Il y a des gens qui se cachent et que nous devons retrouver. Il nous est arrivé d'interroger des témoins de mariage, des anciens conjoints pour retrouver la trace de certaines personnes. »

Directeur de la succursale Centre

toute la France et sur l'appui de détectives. « Il arrive qu'on retrouve de nombreux héritiers disséminés partout dans le monde. »

Arrivé « par le hasard de la vie » à faire de la généalogie successorale, le notaire manceau ne regrette pas ce choix de carrière qu'il a fait il y a 15 ans. « Ce métier est magique tellement les univers sont variés. On est amené à beaucoup voyager, à découvrir des régions, des pays, des situations parfois cocasses. Dernièrement, je suis allé au Costa Rica régler un héritage comprenant un hôtel de passe ! »

« La vie des gens est subitement bouleversée »

Chaque année, dans ses offices du Mans et de Caen, Damien Gérard travaille sur quelque 350 dossiers. « La plupart du temps, ce sont des successions modestes. Mais parfois, les sommes sont importantes. »

Il y a quatre ans, Damien Gérard s'est ainsi rendu à Madagascar annoncer à un habitant, qui vivait d'une retraite de 600 € par mois, qu'il héritait de près de 1 million d'euros d'une tante qu'il ne connaissait pas et qui vivait dans le Maine-et-Loire.

« On change vraiment la vie des gens du jour au lendemain. Certains peuvent arrêter de travailler. Et même quand la somme n'est pas énorme, c'est un bonus qui permet de se faire plaisir. Généralement, l'héritier ne connaissait pas le défunt, il n'y a pas le côté affectif de l'héritage à gérer. »

Des secrets de famille révélés

Mais il arrive également que l'annonce de l'héritage soit moins bien accueillie et que le notaire doive faire preuve de beaucoup de psychologie. « Dans quelques cas, il y a un secret de

famille derrière le patrimoine et ça peut être douloureux à apprendre. »

Damien Gérard se souvient notamment d'un monsieur « dont les parents avaient divorcé quand il avait trois ans. Plutôt que d'affronter la séparation et l'abandon, sa mère lui avait dit que son père était mort à la guerre. L'homme s'était construit avec cette histoire, ce passé. Et tout d'un coup, j'arrive pour lui annoncer qu'il hérite du patrimoine de son père qui vient de décéder. Le traumatisme est énorme. D'autant que dans mes recherches, j'avais découvert que le père et le fils avaient vécu à 6 kilomètres l'un de l'autre pendant vingt ans. » Avec « l'évolution de la société », Damien Gérard et sa société ont de plus en plus de dossiers à traiter. « Les séparations, les familles recomposées, les déménagements, la multiplicité des schémas font que les gens s'éloignent les uns des autres. De plus, beaucoup de gens ne font pas de testament, par superstition, par peur de mourir ou par égoïsme. »

A noter que le notaire est rémunéré par contrat avec les héritiers qu'il

retrouve et qu'en cas d'échec ou d'absence d'héritiers, le patrimoine de la personne décédée va à l'Etat.



Photo - Le Maine Libre - Denis Lambert

En 2010, Damien Gérard était allé à Madagascar annoncer un héritage à un retraité né au Mans.

retrouve et qu'en cas d'échec ou d'absence d'héritiers, le patrimoine de la personne décédée va à l'Etat.

TÉLÉVISION

Damien Gérard sur TF1

Ce métier qu'il exerce avec « pugnacité et passion », Damien Gérard va l'expliquer devant les caméras de TF1.

« Ils préparent une séquence d'une demi-heure pour l'émission Reportages. Ils souhaitent faire un sujet sur le métier de notaire généalogiste successoral et vont donc me suivre dans les débuts d'une enquête en recherche d'héritiers. Une autre partie sera filmée ailleurs pour la liquidation du dossier. »

Damien Gérard n'en est pas à son coup d'essai devant les caméras. « En 2010, des journalistes de France 2 étaient venus avec moi à Madagascar pour la remise de l'héritage. Le sujet passionne. Tout le monde se dit « Et si c'était moi ? ». Ça peut concerner tout le monde, même si on pense connaître toute sa famille. Il y a par exemple un Sorthoïs qui a hérité deux fois de cette façon ! »

L'émission « Reportages » consacrée à Damien Gérard sera diffusée un samedi de mai après le journal de 13 heures.

► Précision. Généalogiste mais pas notaire

À la suite de notre article publié hier sur les héritages de personnes décédées sans testament, Damien Gérard, s'il a bien une formation

de notaire, nous demande de préciser qu'il est généalogiste successoral et non pas notaire-généalogiste successoral.